

# POSTULAT

**Auteur** Jean-Daniel Melly (suppl.), Les Verts, Christophe Pannatier (suppl.), PDCC, Fanny Darbellay, PDCB, Diego Clausen, CSPO, et cosignataires  
**Objet** Un dimanche sans voiture pour promouvoir la destination Valais  
**Date** 14.12.2018  
**Numéro** 3.0438

---

Une journée sans voiture permet de mesurer, sur une période donnée, l'impact d'une telle mesure sur la qualité de l'air et la diminution des nuisances sonores. De plus, un dimanche sans voiture c'est aussi l'opportunité de s'adonner à des loisirs dans un environnement inédit. La promotion touristique valaisanne mise beaucoup sur le produit vélo avec des manifestations comme les championnats du monde cyclistes en 2020, la cyclo sportive des vins du Valais, le Tour des stations ou encore le Grand Raid. En décrétant un dimanche sans voiture par année, le canton du Valais aurait en ses mains un outil promotionnel original et attrayant. Bon nombre de cyclistes rêvent en effet de pouvoir s'élancer sur des routes exemptes de trafic. Cet été, Suisse Tourisme et une grande enseigne commerciale (Coop) ont inauguré une manifestation (Ride the Alps) qui donne l'occasion de parcourir dix cols sans côtoyer de véhicules à moteur et sans être pressés par le temps. La Slow up du Valais central, la Fugue chablaisienne ainsi que l'ouverture prématurée des tronçons d'autoroute à la population non motorisée sont là pour le prouver, un espace sans voiture rencontre à chaque fois un franc succès populaire. La ville de Bordeau a instauré le premier dimanche de chaque mois sans voiture et en fait sur son site internet un argument promotionnel.

Une journée sans voiture, c'est l'occasion idéale pour un large public d'éprouver un sentiment de liberté avec les modes de transport doux comme alternative à l'automobile. Elle permet en outre de découvrir une région ou une ville avec une perspective différente, de percevoir sa rue, son village, sa ville sans le bruit des automobiles, d'apprécier le fait de se déplacer sans risque et sans peur.

L'idée d'un dimanche sans voiture n'est pas nouvelle. Elle a commencé en 1936, puis s'est poursuivie en 1956. Les dimanches sans voiture mis en place pendant la crise pétrolière de 1973, ont eu un effet marquant et durable sur la population. Au niveau fédéral, deux initiatives en 1978 et en 2003 pour des dimanches sans voiture ont été soumises à votations. Depuis lors, des expériences locales se sont multipliées au coup par coup dans des villes comme Bâle, Zurich, Berne, Lausanne ou encore Genève. Au niveau international, à New York, la piétonnisation autour de Times Square et de Herald Square a été testée pendant un an avant d'être pérennisée. Depuis mai 2016, une même initiative est reconduite tous les premiers dimanches du mois sur l'avenue des Champs-Élysées

La configuration du canton du Valais étant éloignée des capitales européennes et des cantons urbains, nous proposons que cette mesure soit testée initialement sur une durée limitée à 4 ans. Suite à la quatrième édition, le Grand Conseil sera consulté pour maintenir ou non cette disposition.

## Conclusion

Par ce postulat, nous invitons le Conseil d'Etat à étudier la possibilité de:

- mettre en place pour une durée de 4 ans un « dimanche sans voiture » par année, de 9h à 16 h.
- définir les axes importants sur lesquels la circulation doit être maintenue.
- n'autoriser la circulation sur les routes sans trafic automobile que des transports en commun, des véhicules de secours (ambulances, pompiers, véhicules de police) et des voitures dont les conducteurs seront munis d'une dérogation spéciale.